

REGLEMENT

2024



CHAMPIONNAT SUPERMOTARD



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Le présent règlement complète les RTS relatives à la discipline ainsi que le règlement du championnat Motocross BFC.

ARTICLE 1 : TITRES

Un titre de Champion de LIGUE sera attribué à l'issue de la saison dans les catégories suivantes si le championnat compte un minimum de 3 épreuves :

- 1 titre Open (251cc 2T ou + et 251cc 4T ou +)
- 1 titre Espoirs (125cc 2T ou 250cc 4T ou 250cc 2T)
- 1 titre Espoirs Féminines (125cc 2T à 500cc 2T ou 250cc à 750cc 4T)
- 1 titre Jeunes (Cyclo) 50cc 2T à boîte de vitesse à 85CC 2T
- 1 titre Kids (652T à 85cc 2T / 85cc 4T à 150cc 4T)
- Un titre de Vainqueur de Trophée sera attribué à l'issue de la saison dans la catégorie Trophée Expert.

Les pilotes ne devront pas avoir l'âge mentionné + 1 au cours de l'année .

La Commission de Motocross se réserve le droit d'adapter le règlement en fonction de l'évolution du Championnat et de modifier le calendrier. Tout changement ou modification décidé par le Jury de l'épreuve devra être affiché avant les séances d'essais libres.

Déléguée : Charlotte Mercier : 06.15.11.44.79

Informations Pilotes : Pendant les épreuves, la Direction de Course pourra envoyer des informations utiles aux pilotes et aux accompagnants sur un canal dédié au championnat, dans l'application Telegram. Cette application gratuite peut être téléchargée sur Google Play (Android), ou dans l'App Store (Apple), ou sur le site suivant : <https://telegram.org>. Une fois l'application installée, pour rejoindre le canal d'information du Championnat de ligue BFC Supermotard, aller sur <https://t.me/championnatbfcsupermotard>

En catégorie Espoirs 125cc et 250cc le vainqueur du championnat 2023 aura la possibilité de monter en catégorie Trophée Expert si il le souhaite et en fait la demande. Dans ce cas là il pourra rouler avec la cylindrée de son choix dans le respect des RTS.

Seuls les points des épreuves comptant au minimum **7 pilotes** (3 pilotes pour les catégories kids, cyclomoteurs et féminines) compteront pour le championnat.

Aucun titre de champion de Ligue **ou de vainqueur de trophée** ne sera délivré dans une catégorie s'il n'y a pas un minimum de **10 pilotes** (5 pilotes pour les catégories kids, cyclomoteurs et féminines) ayant marqué des points au classement final.

Seuls les pilotes titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM et étant licencié dans un Club de la Ligue Bourgogne Franche-Comté pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de Champion de Ligue.

La Commission de Motocross se réserve le droit d'adapter le règlement en fonction de l'évolution du Championnat et de modifier le calendrier.

ARTICLE 2 : ÉPREUVES

15 jours avant la date de l'épreuve, le club organisateur pourra annuler la compétition si un minimum de 75 pilotes (toutes catégories confondues) n'est pas engagé à l'épreuve sur 1 journée, **100 pilotes sur 2 jours.**

Pour les catégories Open et Espoirs : Si une catégorie ne comporte pas au minimum 15 pilotes, le club organisateur peut prendre la décision de mélanger cette catégorie à une autre, tout en ressortant

les classements distincts comme le prévoit les articles 1 et 11.

Pour maintenir la catégorie Jeunes 5 pilotes minimum doivent être inscrits. (les pilotes de cette catégorie ne pouvant pas concourir avec d'autres catégories)

ARTICLE 3 : PILOTES ADMIS ET MOTOS ADMISES

Sont admis les pilotes titulaires d'une licence compétition délivrée par la FFM pour la saison 2024. Les épreuves sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence FFM ainsi qu'aux licences journalières LJA.

Toutefois, seuls les pilotes titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM et étant licencié dans un Club de la Ligue Bourgogne Franche-Comté pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de Champion de Ligue / Vainqueur Trophée Expert.

• Catégorie OPEN :

Les épreuves sont ouvertes à tout type de motocycles solo de 251cc 2T à 500cc 2T, et 251cc 4T à 750cc 4T à partir de 15ans, monocylindre ou bicylindre et répondant aux normes de sécurité imposées par le règlement technique de la FFM.

Licences admises : Inter, NCO, LJA

• Catégorie Trophée Expert BFC :

Les épreuves sont ouvertes à tout type de motocycles solo de 125cc 2T à 500cc 2T et de 250cc 4T à 750cc 4T monocylindre ou bicylindre et répondant aux normes de sécurité imposées par le règlement technique de la FFM.

Licences admises : Inter, NCO, LJA

Tous les pilotes de la catégorie S1 ainsi que les 15 premiers pilotes de la catégorie S2 du championnat de France Supermotard de l'année précédente et l'année en cours seront autorisés à participer aux épreuves du championnat de Ligue Supermotard uniquement dans la catégorie Trophée Expert.

Le champion Ligue Open de la saison antérieure sera obligé de monter en catégorie Trophée Expert la saison suivante.

Dans tous les cas nous rappelons que pour marquer des points au championnat quelque soit la catégorie, le pilote doit être titulaire d'une licence compétition annuelle FFM licencié dans un club appartenant à la ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Les pilotes s'engageant dans la catégorie TROPHEE EXPERT n'auront plus la possibilité de changer de catégorie en cours d'année. Seuls les pilotes figurant sur la liste de notoriété Supermotard établie par le délégué Supermotard de la Commission Motocross sont autorisés à s'engager dans cette catégorie. Les pilotes figurant sur cette liste de notoriété ne sont pas autorisés à s'engager dans une autre catégorie sauf décision du délégué de la commission motocross ou du Jury de l'épreuve pour des raisons de sécurité. Le délégué de la commission motocross se réserve toutefois la faculté d'en accorder l'accès à des pilotes français et étranger qui ne figureraient pas sur cette liste de notoriété et qui en formuleraient la demande.

• Catégorie ESPOIRS :

Les épreuves sont ouvertes à tous types de motocycles solo 250 4T et 250cc 2T à partir de 15 ans et 125cc 2T à partir de 13ans.

Catégorie Espoirs féminines :

125cc 2T à partir de 13ans

250cc 4T /2T à partir de 15ans

Les pilotes féminines sont autorisées à s'engager en catégorie Espoirs avec des cylindrées de 125cc 2T mini à 500cc 2T maxi et 250cc 4T mini à 750cc 4T maxi.

Licences admises : Inter, NCO, LJA, NJ3C

• **Catégorie JEUNES :**

Les épreuves sont ouvertes aux motocycles solo :

- 50cc 2T à 85cc 2T
- 85cc 4T à 150cc 4T
- Cyclomoteurs : 50cc 2T à boîte de vitesse à 85cc 2T à boîte de vitesse

A partir de 6ans : 50cc maximum (les pilotes âgés de 6ans auront des temps de roulages/ courses moindres, adaptés conformément aux RTS en vigueur)

A partir de 7ans : 65cc maximum,

A partir de 9ans : 90cc maximum

A partir de 11ans : 85cc 2T ou 150cc 4T maximum.

Licences admises : NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C, + guidon d'or, NCO + CASM, LJA

2 Sous-catégories :

- **Kids : 6 ans à 16 ans**
- **Cyclomoteurs : 7 ans à 16ans (de 16 à 19ans : sur dérogation, contacter la ligue)**
Sont considérés comme cyclomoteurs, les motos sur base de cyclomoteurs homologués comme défini dans le code de la route. Les cylindrées de ceux-ci pouvant aller de 50cc 2T à 85cc 2T maximum.

Les pilotes devront avoir entre 6ans et 16ans (17 ans pour les féminines) et être titulaires du Guidon d'Or pour les pilotes de moins de 11 ans et du CASM pour les pilotes à partir de 12 ans pour la sous-catégorie Kids.

Les pilotes devront avoir entre 7 ans et 16ans et être titulaires du Guidon d'Or pour les pilotes de moins de 11 ans et du CASM pour les pilotes à partir de 12 ans pour la sous-catégorie Cyclomoteurs.

Pour les licences à la journée (LJA) le guidon d'or et le casm ne sont pas obligatoires. Toutefois les pilotes devront prendre connaissance de la signification des drapeaux avant la course.

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 17 ans au cours de l'année en kids 17ans en cyclo, et 18 ans pour les féminines kids (pour les inscriptions des pilotes féminines âgées de 16 à 18ans et +, contacter liguebfc.supermotard@gmail.com) ; toutefois les pilotes féminines de plus de 18ans seront autorisées à concourir dans ces catégories mais ne marqueront aucun point au classement cumulé du cycle d'épreuves.

Dans toutes les catégories, le nombre de concurrents admis correspondra à la capacité maximum en course de chaque circuit.

Tout pilote mineur devra obligatoirement être accompagné d'une personne « représentant légal » ou mandatée, titulaire d'une licence FFM en cours de validité, au minimum de catégorie LAP (assistant pilote).

Au choix de l'organisateur, une catégorie Démo Kids pourra être intégrée au programme. Celle-ci devra respecter les RTS en vigueur.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS

Les pilotes ne peuvent s'engager que dans une seule catégorie, la double monte est interdite, ils

devront faire leur demande d'engagement sur le site internet de la FFM : Engage-Sport compétitions régionales.

Voir Article 7 du Règlement Général Motocross

Les engagements seront en premier lieu ouverts uniquement aux engagements pour le championnat complet. Les engagements course par course seront ouverts ultérieurement. **Dans tous les cas les pilotes licenciés annuels dans un club FFM de Bourgogne-Franche-Comté seront prioritaires.** Sur engage-sport le pilote devra en premier lieu créer un compte puis choisir le championnat de Supermotard BFC dans compétitions régionales.

Les numéros disponibles vous sont accessibles. Si le numéro souhaité n'est pas dans la grille de numéros c'est qu'il est déjà prit par un autre pilote.

Une fois le numéro de course prit, celui-ci sera valide **20** jours. Si à l'issue des **20** jours aucune inscription à une épreuve n'a été faite, le numéro redevient accessible à tous les pilotes dans la grille des numéros.

Le paiement des inscriptions se fera uniquement par carte bancaire.

Tout participant occasionnel devra prendre une licence une manifestation via intranet.ffmoto.com et devra s'engager sur engage-sports.com, dans cet ordre et après que la licence ait été validé (compter au moins 24h pour la validation, celle-ci n'est pas automatique). Ces pilotes ne marqueront pas de points et ne seront pas classés au championnat. (pilotes courant sous licence LJA)

Les engagements seront encaissés 30 jours avant l'épreuve.

10 jours avant la manifestation, les engagements seront majorés d'un droit supplémentaire de 50 €.

La catégorie Jeunes ne sera pas imputé d'une majoration. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 3ème jour précédent la manifestation.

Aucune inscription ne pourra se faire sur place. **Pour la catégorie Jeunes les inscriptions sur place seront acceptées dans la limite des places disponibles. Les pilotes devront avoir prit connaissance du règlement et devront faire le nécessaire pour avoir une licence valide afin de pouvoir s'inscrire. Le paiement devra se faire à l'ordre du motoclub organisateur uniquement par espèces ou chèque.**

Pour le numéro de course il faudra voir avec le motoclub pour trouver un numéro disponible.

Pour une inscription non terminée à j-3 l'inscription sera annulée automatiquement si le paiement n'est pas fait avant en ligne.

Pour le tranpondeur, le pilote devra laisser sa licence faisant office de caution.

Le prix de la location du tranpondeur est prit en charge par le motoclub organisateur au tarif de 10€ l'unité.

Le Jury de l'épreuve pourra interdire la participation d'un pilote qui n'est pas à jour des modalités d'engagement.

Engagement épreuve par épreuve :

• Pour les catégories OPEN, TROPHEE EXPERT et ESPOIRS :

Les droits d'engagement (frais de tranpondeurs inclus):

Engagement à l'épreuve : 110€ Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée ou 140€ sur 2 jours.

• Pour la catégorie JEUNES :

Les droits d'engagement (frais de tranpondeurs inclus):

Engagement à l'épreuve : 45€ Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée ou 65€ sur 2 jours.

Engagement au championnat complet :

• Pour les catégories OPEN, TROPHEE EXPERT et ESPOIRS :

Les droits d'engagement (frais de transpondeurs inclus):

Engagement à l'année : 95€ Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée ou 125€ sur 2 jours.

• Pour la catégorie JEUNES :

Les droits d'engagement (frais de transpondeurs inclus):

Engagement à l'année : 30€ Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée ou 50€ sur 2 jours.

ARTICLE 5 : DEMANDE DE FORFAIT

Pour tout autre demande de forfait que pour raison médicale avec justificatif médical obligatoire, le montant de la retenue sur le prix de l'engagement est fixé à la moitié du prix de l'engagement (+ les frais fixés par engage-sport). Plus aucune demande de forfait ne sera acceptée 48h avant le jour de la manifestation.

Un pilote désireux d'engager une procédure de désistement devra impérativement :

- Se déclarer forfait sur Engage-Sport pour l'épreuve concernée.
- Si le désistement impacte plusieurs courses, il faut faire une demande de forfait pour chacune des épreuves.
- L'engagement sera remboursé à moitié que si le forfait est déclaré sur Engage-Sport + de 8 jours avant l'épreuve.
- A – de 8 jours l'engagement sera remboursé que si le forfait est d'origine médical, et/ou familial grave. Dans tous les cas il doit être accompagné d'un certificat médical daté d'avant l'épreuve, et/ou d'un document officiel.
- Ce certificat médical, et/ou document officiel, devra impérativement être mis en pièce-jointe sur engage-sport au moment de la demande du forfait.
- Le pilote ne pourra participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week-end. Les cas litigieux seront examinés par la Commission MX.

Tout pilote ayant pris part à une séance d'essai ne pourra prétendre au remboursement du droit d'engagement.

Par le fait de s'engager au moins à une épreuve du Championnat Supermotard, le pilote accepte en intégralité les prescriptions du code sportif de la FFM, du règlement général motocross, de ce règlement et du règlement particulier de chaque épreuve.

ARTICLE 6 : VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pilotes participant au Championnat, quelle que soit la catégorie, devront se présenter au contrôle administratif qui sera ouvert la veille de la course et le jour de la course selon les possibilités du club organisateur.

Aux vérifications administratives, le secrétariat assurera le contrôle :

- Des licences FFM 2024 - Des licences LJA - Des licences des responsables légaux des pilotes mineurs.

A l'issue du contrôle les pilotes se verront remettre 5 laissez-passer :

- Avec accès stand panneauteurs et mécaniciens : 1 pilote, 2 mécaniciens avec licence LAP ou licence pilote. - Sans accès piste : 2 accompagnateurs.

Il devra être mentionné sur les laissez-passer les catégories pour lesquelles le pilote est régulièrement inscrit et la spécialité.

Parc-coureurs :

Les pilotes devront se conformer aux souhaits de l'organisateur et se placer dans le paddock en fonction des directives de l'organisateur sous peine de sanctions.

La surface au sol maximale fixée pour 1 pilote est 1 véhicule tracteur (+ 1 remorque) et 1 tonnelle de 6m x 3m maximum. Cette surface pourra être modifiée par le club organisateur avec l'accord de la commission motocross de la ligue.

Tout autre véhicule que celui transportant les motos et permettant de dormir devra être stationné en dehors du paddock coureur.

Les couvertures chauffantes devront obligatoirement être branchées sur un groupe électrogène personnel.

Les journalistes et photographes devront porter une chasuble spécifique et avoir préalablement fait le nécessaire auprès du club organisateur pour accéder à la piste.

Le chronométrage de l'ensemble du championnat se fera par transpondeurs. La location du transpondeur est à la charge du club organisateur. Les pilotes devront récupérer leur transpondeur sur place après le contrôle technique et le restituer avant de quitter l'épreuve. En cas d'oubli le pilote devra envoyer le transpondeur dans les 3 jours suivants à une adresse postale qui lui sera communiquée.

ARTICLE 7 : VERIFICATIONS TECHNIQUES

Les opérations de vérifications se dérouleront la veille de la course selon les possibilités du club organisateur et le jour de la course - (Voir Horaires)

Seront vérifiés :

PILOTE ET EQUIPEMENT :

- Contrôle du casque homologué (norme FIM)
- Contrôle de la tenue du pilote combinaison d'une seule pièce (cuir ou kevlar homologué FIM), conforme au règlement des courses sur route)
- Bottes Motocross (Les demi-bottes sont interdites)
- Gants en cuir
- Protection dorsale obligatoire (norme EN 1621-2 ou Label FFM).
 - Les maillots de type cross sur les combinaisons sont interdits, seules sont autorisées, les chasubles sans manche, col en V (de façon à voir la fermeture éclair de la combinaison fermée) qui prêtent au corps pour vos supports publicitaires et devront être présentées lors des vérifications techniques.
- Charlotte obligatoire pour les cheveux longs.
- Les tear-off sont interdits

MOTOCYCLE :

Lors du contrôle technique, chaque coureur doit présenter une moto sous son numéro.

Quant au second motorcycle il y a deux possibilités :

- Un coureur peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto sous son numéro.
- Une équipe ou un groupe de coureurs peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto dans l'éventualité qu'elle soit utilisée par plusieurs coureurs, à condition que la moto soit marquée sous les noms et numéros des coureurs. Dans ce cas, l'équipe qui présente la moto doit indiquer au

contrôleur technique, les noms et numéros des coureurs ayant le droit d'utiliser cette machine.

Pour être utilisée :

- Lors des essais libres la seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondant.
 - Lors des essais chronométrés une seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondant avant le départ des essais chronométrés.
 - Contrôle apparent de la marque et de la catégorie d'engagement.
- Caractéristiques de la moto :

PLAQUES & NUMÉROS:

- Numéro de course, 3 plaques : Les 3 plaques numéros seront de dimensions 210 mm x 210 mm obligatoire et les numéros de 120 mm minimum de hauteur, **les chiffres doivent être lisibles.**
 - Le pilote doit obligatoirement porter le même n° sur son maillot que sur ses plaques. Si ce n'est pas le cas, il devra être impérativement barré.
 - Les plaques fantaisistes ne sont pas admises.
 - Le pilote qui est en tête du Championnat dans sa catégorie pourra porter la plaque rouge avant.
 - **Publicité** : Un espace de 5cm sur la partie haute de la plaque frontale et sur toute sa largeur devra être laissé libre pour apposer la publicité du partenaire. Seule la publicité des partenaires sera autorisée sur la plaque frontale. Un bandeau de 5 cm à la base des plaques latérales sera réservé aux partenaires du pilote.
 - **Le sticker comportant les partenaires du championnat et remis lors du contrôle administratif doit être collé sur la partie haute de la plaque frontale. Obligatoire pour tous les pilotes de toutes les catégories. L'accès à la piste sera refusé si le pilote n'a pas le sticker sur la moto.**
- Catégorie OPEN : Fond blanc et numéros noirs
 - Catégorie TROPHEE EXPERT : Fond blanc et numéros rouge foncé
 - Catégorie ESPOIRS : Fond vert numéros blancs pour les 250cc 4T et 2T et Fond Jaune numéros noirs pour les 125cc 2T
 - Catégorie JEUNES : Fond blanc numéros noirs
 - Catégories FÉMININES : Couleurs de la catégorie dans laquelle elles roulent ou Fond violet numéros blancs

CARACTERISTIQUES MACHINES :

- **Toutes les catégories :**
 - Présence du dispositif de sécurité sur les fixations des plaquettes de freins (goupille ou contre-écrou).
 - Freinage apparent des boulons de fixations des étriers de freins.
 - Freinage apparent des bouchons de remplissages d'huiles et d'eau.
 - Présence d'une protection sur la barre transversale du guidon. Présence d'une protection sur les brides de fixation pour un guidon ne possédant pas de barre transversale. Les extrémités du guidon devront être bouchées ainsi que les poignées.
 - Présence d'un ou plusieurs récupérateurs d'huile étanches même lorsque la moto est couchée,

- d'une capacité minimum de 0,5 litre correctement fixés ou pour les 4 temps un recyclage fermé ;
- Un ou plusieurs récupérateurs vides à chaque départ, étanches même lorsque la moto est couchée, doivent être prévus pour l'eau du radiateur et la mise à l'air libre du réservoir d'essence (clapet antiretour du bouchon de réservoir insuffisant).
 - Un carénage de récupération ou sabot moteur englobant, permettant de recueillir une partie de la capacité de l'huile moteur sera installé sous le bloc obligatoire pour les moteurs 4 temps.
 - Les béquilles, plaques d'immatriculation et rétroviseurs doivent être enlevés.
 - Cache chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
 - Les repose-pieds doivent être OBLIGATOIREMENT protégés (par une matière résistante aux frottements et non abrasive : en plastique ou téflon. Tout métal étant interdit) celles ci doivent être solidement fixées (scotch, riselants etc non accepté) ainsi que toutes les parties saillantes de la machine, (pour éviter tout contact direct avec la piste).
 - Les seuls liquides de refroidissement autorisés seront de l'eau ou de l'eau mélangée à de l'alcool éthylique. Si non conforme le pilote sera déclassé de la manche.
 - Roues libres. Les roues avec des jantes à bâtons doivent obligatoirement être équipées de flasques de protections. Pour la catégorie Jeunes la taille des roues ne devra pas excéder 17 pouces.
 - Freins performants fortement conseillés.
 - Les pneumatiques utilisés ne doivent pas présenter plus 8mm de creux au centre du pneu avant ou arrière (pneus type cross et enduro interdits). Le retailage des pneus est autorisé.
 - Contrôle du niveau sonore : selon la Méthode « 2m max ». Le niveau sonore ne devra pas excéder 114 dB/A, (112 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 115 dB/A à l'arrivée de la course (+ 1 dB/A pour la dégradation du silencieux).
 - Contrôle du niveau sonore de la catégorie Jeunes : selon la Méthode « 2m max ». Le niveau sonore ne devra pas excéder 111 dB/A, (109 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 112 dB/A à l'arrivée de la course (+ 1 dB/A pour la dégradation du silencieux).
 - "Toutes les machines doivent être alimentées par du carburant sans plomb, conforme aux spécifications de la FIM".
 - Présence d'un coupe-circuit.
 - Sur décision du jury de l'épreuve, des contrôles de cylindrées et de carburant pourront être effectués.
 - La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves.
 - Les appareils de chronométrage automatique (appareils de chronométrage sur la machine) ne sont pas considérés comme de la télémétrie.
 - Les appareils de chronométrage automatique ne doivent pas perturber les méthodes et équipements du chronométrage officiel.
 - Le transpondeur : celui –ci devra être installé à l'avant de la machine derrière la plaque numéros, sur le tube de fourche.

Catégorie Jeunes :

- La taille des roues ne devra pas excéder 17 pouces.
- La distance entre le sol et le T de fourche supérieur doit être de 105cm maximum avec une tolérance de 3cm (fourche au repos).

Le port de la chasuble du / des partenaire(s) du championnat remise lors du contrôle administratif est **obligatoire** lors de toutes les séances (libres, chronos, manches, warm-up, etc) ainsi que pour la remise des prix. Celle-ci doit être propre et en bon état. **L'accès à la piste sera refusé si le pilote ne porte pas la chasuble.**

Si lors d'un contrôle de cylindrée décidé par le jury, il s'avère que la moto est conforme, la ligue BFC participera aux frais occasionnés par ce contrôle (40 € pour les 2 T et 60 € pour les 4 T).

Une machine refusée au 1er contrôle pourra être présentée plusieurs fois, jusqu'à la fermeture du contrôle technique. Le concurrent a l'obligation de mettre sa machine en conformité. S'il ne satisfait pas au contrôle, il sera exclu par le Directeur de Course et son engagement ne lui sera pas

remboursé.

En cas de casse, de manière exceptionnelle et sur décision de l'arbitre, (pour permettre au pilote de prendre part à la manifestation) le contrôleur technique pourra passer une machine au ct après la fermeture de celui-ci.

Machines dangereuses : Si durant les essais ou la course, un Commissaire Technique constate une défectuosité à une machine et que cette défectuosité pourrait constituer un danger pour les autres conducteurs, il en notifiera le Directeur de Course ou son adjoint. C'est leur responsabilité d'exclure la machine des essais ou de la course.

Une moto jugée trop bruyante ou dangereuse en course ou pendant les essais sera arrêtée par le directeur de course (ex : une moto qui perd son silencieux).

Le commissaire technique en chef a le droit de regarder et de contrôler toutes pièces du motorcycle à n'importe quel moment de la manifestation :

1/ Pendant l'épreuve, les motorcycles pourront être examinés pour s'assurer qu'aucun élément ou pièce marqué n'ont été changé et ceci à n'importe quel moment de la manifestation. Dans ce cas, le pilote ne pourra pas prendre le départ et sera refusé en pré-grille.

2/ A l'issue de l'épreuve, les contrôleurs techniques vérifieront si aucune irrégularité n'a été commise.

3/ Sanctions :

Absence des partenaires du championnat (sticker sur la plaque frontale) / non port de la chasuble pour la catégorie Jeunes (kids + cyclos): l'accès à la piste sera refusé.

Absence de pièces marquées : Disqualification de la course

Intervention mécanique pendant le ou les tours de chauffe => départ fond de grille

Usage de communication radio ou de la télémétrie => disqualification de course

Port de la caméra interdit sur le casque ainsi que sur le pilote => interdiction de départ

ARTICLE 8 : CIRCUITS

a) Longueur Une piste doit avoir une longueur de 400 mètres minimum.

b) Largeur Une piste doit avoir une largeur au point le plus étroit de 6 mètres minimum utilisable à l'exception du premier virage qui doit avoir une largeur de 8 mètres minimum utilisable et une courbure, permettant au premier tour, le passage des concurrents sans provoquer d'encombrement.

c) Espace vertical L'espace vertical libre entre la piste et tout obstacle au-dessus de cette dernière doit être de 3m minimum.

d) Difficultés Les sauts ne sont acceptés que sur les parties naturelles, les zones d'appel ou de réception doivent être situées à une distance de 15 mètres minimum d'une zone bitume. 1 ou 2 tables minimum de la largeur de la piste, plusieurs trajectoires seront acceptées avec doubles traces sur la partie terre. Les sauts multiples (doubles bosses, triples bosses, vagues ou whoops) sont interdits.

e) Nombre maximum de participants

Le nombre maximum de pilotes admis en même temps sur une piste est de 12 pour une piste de 400 mètres, plus 1 pilote par 30 mètres avec un maximum de 36 participants.

→ Se référer aux RTS

Les circuits non permanents peuvent faire partie du championnat.

ARTICLE 9 : PROCÉDURE DE DÉPART

La grille de départ sera de type décalé ; 1er virage à gauche, pôle à droite ; 1er virage à droite, pôle à gauche. Les cales (cales de départ) sont interdites.

Deux motos pourront être utilisées par le pilote :

Dans le cas où une machine régulièrement mise en pré grille ne pourrait démarrer, son pilote pourra prendre sa seconde machine qui aura préalablement été amenée dans un parc situé à proximité de la pré-grille. Cette manœuvre est possible avant la fin des tours de chauffe, le pilote concerné devra alors se positionner en dernière place sur la ligne de départ.

Heure de fermeture de la pré-grille :

- Coureurs sur la ligne de départ. Tout pilote qui se présente après l'heure de mise en grille partira en dernière ligne.
- Si un pilote se présente après le lancement du ou des tour(s) de chauffe. Un officiel situé en sortie, doit interdire l'accès de la piste. Sur décision du directeur de course il pourra s'élancer depuis la pré-grille et seulement après que le départ ait été donné.

Après le lancement du tour de chauffe tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureurs ne seront plus autorisés à reprendre la piste.

A partir de ce moment sur instruction de la direction de course, évacuation de la grille de départ de toutes les personnes non accréditées et l'officiel situé en sortie de la pré-grille doit signaler l'autorisation de l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux vert.

Pour les finales, dans les 10 minutes précédant l'heure de départ, sur instruction de la direction de course, les pilotes devront se tenir prêts à quitter la pré grille et à amener leur moto sur la grille de départ pour la présentation. Durant cette période la mécanique est autorisée jusqu'au départ du ou des tours de chauffe. Ce ou ces tours de chauffe sont obligatoires pour prendre le départ depuis la grille.

A l'issue du (ou des) tour(s) de chauffe, un officiel situé devant la première ligne de départ présente un drapeau rouge tenu levé jusqu'au placement de tous les pilotes au centre de leur place sur les lignes de départ. Le feu doit être allumé au rouge, si nécessaire un mécanicien par pilote pourra attendre sur la grille pour bloquer la fourche puis devra rapidement évacuer la piste.

Dès qu'un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ ou entame son deuxième tour, dans le cas de plusieurs tours de chauffe, l'officiel situé en sortie de la pré-grille doit interdire l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux rouge. Le pilote qui a rejoint son emplacement ne pourra plus le quitter sous peine de départ en fond de grille.

Les pilotes qui regagnent la zone mécanique doivent attendre que l'officiel situé en sortie de celle-ci signale, à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Chaque ligne de départ doit être identifiée par un numéro inscrit sur des panneaux tenus levés par des juges de lignes. Ces officiels doivent être positionnés du même côté et aux extrémités de chaque ligne et lorsqu'une ligne est complète, le juge de cette ligne doit baisser son panneau.

A partir du moment où un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ, le Directeur de Course peut demander au juge de ligne, situé après la dernière ligne, de présenter un drapeau rouge

pour interdire l'accès à la grille aux pilotes retardataires. A ce signal les autres juges de lignes peuvent baisser leur panneau même si leur ligne est incomplète.

Les pilotes qui ne sont pas sur la grille de départ à ce moment doivent partir depuis le fond de la grille.

Une fois que les pilotes sont placés soit sur la grille de départ, soit en fond de grille, soit dans la zone mécanique, le juge de ligne situé après la dernière ligne présente un drapeau vert.

Si un pilote positionné sur la grille rencontre un problème, il doit rester sur sa machine et lever le bras. A ce signal le juge de sa ligne doit relever son panneau et le juge de ligne placé après la dernière ligne doit relever le drapeau rouge pour signaler l'incident au Directeur de Course.

Le pilote doit attendre les instructions du Directeur de Course pour quitter sa place et se rendre en zone mécanique.

Lorsque tous les pilotes sont placés et que le drapeau de fond de grille est vert le départ doit être donné de la façon suivante :

- Les machines doivent être arrêtées, moteur en marche et les conducteurs doivent avoir leurs mains sur les poignées du guidon.
- L'officiel situé sur le bord de la piste devant la première ligne retire le drapeau rouge. Dès qu'il est en position de sécurité, le starter éteindra le feu rouge, l'extinction du feu rouge donne le départ (la formule de départ par feux pouvant différer selon les équipements des pistes). En cas de problème pour l'allumage des feux, un drapeau rouge sera agité. Le Directeur de Course indiquera aux concurrents le nouveau mode de départ (feu ou drapeau national) et décidera s'il y a lieu de redonner un tour de chauffe.
- Sur instruction du Directeur de Course, les officiels situés en sortie de la zone mécanique signaleront à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Tout départ anticipé sera pénalisé de 5 places.

ARTICLE 10 : ARRET D'UNE COURSE

Dans le cas d'un arrêt de course pendant les premiers 50% du temps réglementaire, elle sera entièrement recommencée. Les coureurs se rendront directement en pré grille ou au parc mécanique sur ordre du directeur de course et un nouveau départ sera donné dès que la piste est libre. S'il est impossible de redonner le départ de course, il n'y aura pas de point attribué pour le Championnat.

Dans le cas d'un arrêt de course après que plus de 50% du temps réglementaire soit écoulé, celle-ci sera considérée comme terminée. L'ordre d'arrivée des pilotes sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent le drapeau rouge.

ARTICLE 11 - DEROULEMENT DES EPREUVES

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes.

Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée, elles devront contenir à minima :

- Essais Libres :
- OPEN et ESPOIRS 1 séance de 15min
- JEUNES 1 séance de 10min

- Essais Chronométrés :

OPEN – TROPHEE EXPERT

A l'issue des séances d'essais chronométrés de 15 min de chaque groupe, les pilotes ayant réalisé les 32 meilleurs temps chronométrés tout groupe confondus seront qualifiés pour les manches de l'OPEN championnat de ligue.

A l'issue des séances d'essais chronométrés de 15 min de chaque groupe, les pilotes ayant réalisé les x meilleurs temps chronométrés tout groupe confondus seront qualifiés dans la série OPEN / Trophée Expert, toutefois ils marqueront bien les points de la catégorie dans laquelle ils se sont inscrits.

Les X suivants des groupes seront qualifiés en Promo A.

Tous les autres pilotes seront automatiquement qualifiés en Promo B.

La mise en place pour les manches sera faite en fonction du meilleur temps chronos issus des essais chronométrés.

Le club organisateur, le chronométrage ou les officiels présents peuvent modifier le nombre de qualifié dans chaque groupe pour une meilleure répartition des pilotes.

OPEN / TROPHEE EXPERT 1 séance de 15 min pour place de départ + Points

ESPOIRS 1 séance de 15 min pour place de départ + Points

JEUNES 1 séance de 15 min pour place de départ + Points (10min pour les moins de 7ans)

Pour toutes les catégories

Lors des séances d'essais libres ou essais chronométrés, tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureurs ne seront plus autorisés à reprendre la piste

- Une SUPER POLE :

Pour les 4 meilleurs chronos de la catégorie OPEN / TROPHEE EXPERT. Les pilotes remettront leur chrono en jeu sur 1 tour arrêté + 1 tour lancé.

Le pilote ayant le 4ème temps des chronos partira en 1er pour la super pole, puis le pilote ayant le 3ème temps et ainsi de suite.

Les 4 pilotes de la Super-Pole remettent leur chrono en jeu uniquement pour re-déterminer les 4 premières places sur la grille de départ et les points accordés aux chronos. En aucun cas ils ne pourront être plus loin que 4ème.

- Manches :

OPEN / TROPHEE EXPERT + Promo A + ESPOIRS : 1 tour de chauffe et 2 manches de 15 min + 1 tour

JEUNES 1 tour de chauffe et 2 manches de 10 min + 1 tour

Pour toutes les catégories :

À l'issue de chaque séance d'essais chronométrés, des points seront attribués au classement selon le même barème que pour les manches de championnat (cf article 11 du présent règlement).

Ex : le pilote ayant réalisé le meilleur temps chrono marquera 25 points au classement, le 2ème 22 points, et ainsi de suite.

Avant le départ de chaque finale, une présentation des pilotes peut-être organisée sur la grille de départ.

Pour toutes les catégories, et au minima à la fin de la seconde manche, les pilotes devront effectuer un tour d'honneur.

Les points sur les épreuves se déroulant sur 1 journée se calculeront de la manière suivante :

Points essais chronométrés + Points Manche 1 + Points Manche 2

Pour les épreuves se déroulant sur 2 jours, elles devront contenir à minima :

- Essais Libres :

OPEN et ESPOIRS 1 séance de 15min

JEUNES 1 séance de 10min

- Essais Chronométrés :

OPEN

A l'issue des séances d'essais chronométrés de 15 min de chaque groupe, les pilotes ayant réalisé les 32 meilleurs temps chronométrés tout groupe confondus seront qualifiés pour les manches de l'OPEN championnat de ligue.

Les 32 suivants des groupes seront qualifiés en Promo A.

Tous les autres pilotes seront automatiquement qualifiés en Promo B.

La mise en place pour les manches sera faite en fonction du meilleur temps chronos issus des essais chronométrés.

Le club organisateur, le chronométrage ou les officiels présents peuvent modifier le nombre de qualifié dans chaque groupe pour une meilleure répartition des pilotes.

OPEN 1 séance de 15 min pour place de départ

ESPOIRS 1 séance de 15 min pour place de départ

JEUNES 1 séance de 15 min pour place de départ (10min pour les moins de 7ans)

Pour toutes les catégories

Lors des séances d'essais libres ou essais chronométrés, tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureurs ne seront plus autorisés à reprendre la piste

Une SUPER POLE :

Pour les 4 meilleurs chronos de la catégorie Open. Les pilotes remettront leur chrono en jeu sur 1 tour arrêté + 1 tour lancé.

Manches :

OPEN + Promo A et B + ESPOIRS :1 tour de chauffe et 3 manches de 15 min + 1 tour

JEUNES 1 tour de chauffe et 3 manches de 10 min + 1 tour

Warm Up : un warm-up sera prévu au programme pour toutes les catégories le dimanche matin : 1 séance de 8 min minimum.

Avant le départ de chaque finale, une présentation des pilotes peut-être organisée sur la grille de départ.

Pour toutes les catégories, et au minima à la fin de la seconde manche, les pilotes devront effectuer un tour d'honneur.

Les points sur les épreuves se déroulant sur 2 jours se calculeront de la manière suivante :

Points Manche 1 + Points Manche 2 + Points Manche 3

Sur chaque épreuve le Motoclub organisateur peut si il le souhaite, ajouter au programme d'autres séances d'essais libres ou chronométrés.

Ou des Super finales (non obligatoire pour les pilotes, et ne comptant pas pour les classements scratch et championnat prévu par ce règlement)

ARTICLE 12 : CLASSEMENT

Pour être classés, les pilotes devront avoir fait au moins 1 tour et avoir franchi au minimum une fois la boucle de chronométrage.

Le barème des points attribués sera le suivant :

1 ^{er}	25 points	11 ^{ème}	10 points
2 ^{ème}	22 points	12 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	20 points	13 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	18 points	14 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	16 points	15 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	15 points	16 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	14 points	17 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	13 points	18 ^{ème}	3 points
9 ^{ème}	12 points	19 ^{ème}	2 points
10 ^{ème}	11 points	20 ^{ème}	1 point

En cas d'ex-æquo, le résultat de la deuxième manche (ou 3ème si 3 manches) sera prépondérant. En application de l'article 2.1.8 du Code Sportif, il est rappelé qu'aucun titre champion de Ligue ne sera délivré dans une catégorie s'il n'y a pas un minimum de 7 pilotes ayant marqué des points au classement final. (5 pilotes en kids, cyclomoteurs et en espoirs féminines).

Les classements des Championnats de ligue OPEN, Espoirs, Espoirs Féminines, Kids, cyclomoteurs et trophée expert seront obtenus par addition des points marqués sur la totalité des manches et des essais chronométrés (sur 1 journée) ou la totalité des manches sans les essais chronométrés (si 2 jours). En cas d'ex-æquo, c'est le pilote ayant le nombre de premières places (chronos et manches confondues) qui sera classé devant. Si le nombre de première place est identique, c'est le nombre de 2ème place qui sera prépondérant. Etc.

Les pilotes qualifiés en Promo A et B seront classés à la journée, mais aucun classement cumulé ne sera établi dans ces catégories. En revanche après élimination des pilotes hors ligue BFC, les points non attribués en Open seront distribués aux pilotes dans l'ordre du classement Promo A puis B.

Des groupes de niveau (sous réserve d'erreur) seront établis par le club organisateur. Les groupes 1, 2 et 3 seront établis pour les essais libres et les chronométrés.

Le groupe 3 étant le groupe au niveau le plus élevé, il sera composé de tous les pilotes inscrits en Trophée Expert, puis sous réserve de places disponibles, des meilleurs pilotes OPEN (les clubs devront se référer au cahier des charges pour établir les groupes). Le groupe 2 sera constitué des pilotes moins rapides et enfin le groupe 1.

A l'issue des essais chronométrés, les pilotes seront répartis dans les groupes OPEN / TROPHEE puis PROMO A et enfin PROMO B selon les résultats.

Les points seront attribués comme suit :

- Les pilotes inscrits en Trophée Expert ne pourront marquer des points que pour la catégorie Trophée Expert.
- Les pilotes inscrits en OPEN (la catégorie OPEN comprenant l'ensemble des groupes Open, Promo A et Promo B) ne pourront marquer des points que dans la catégorie OPEN

ARTICLE 13 : PODIUMS

Un classement Scratch de la journée sera établi en additionnant les points acquis à l'issue des essais chronométrés et des 2 manches uniquement pour la catégorie OPEN.

Les clubs organisateurs devront prévoir des coupes pour récompenser les trois premiers pilotes de chaque catégorie (si au moins 7 pilotes ont marqués des points (3 pour les kids, cyclomoteurs et espoirs féminines)) à savoir :

- OPEN Ligue BFC
- OPEN Scratch (Comprend tous pilotes Ligue / Hors Ligue / Licence annuelle ou journalière)
- OPEN Promo A scratch (Comprend tous pilotes Ligue / Hors Ligue / Licence annuelle ou journalière)
- **Trophée Expert**
- OPEN Promo B scratch (Comprend tous pilotes Ligue / Hors Ligue / Licence annuelle ou journalière)
- Espoirs (125cc 2T + 250 4T + 250cc 2T) Ligue BFC
- Espoirs Féminines (125cc 2T + 250cc 4T / 2T) Ligue BFC
- **ESPOIRS SCRATCH si au minimum 3 pilotes hors ligue sont inscrits**
- Cyclo Ligue BFC
- Kids Ligue BFC
- **KIDS SCRATCH si au minimum 3 pilotes hors ligue sont inscrits**
Il est fortement recommandé de récompenser tous les enfants du kids ainsi que toutes les pilotes féminines quelle que soit la catégorie dans laquelle elles roulent.

Le Motoclub organisateur peut si il le désire procéder à d'autres remises de prix.

La remise des prix du championnat se fera lors de la dernière épreuve du championnat.

Tout au long du championnat la présence du pilote est obligatoire à la remise des récompenses, dans une tenue correcte et suivant un comportement digne d'un sportif. S'il n'est pas présent, la récompense ne sera pas remise à un tiers.

ARTICLE 14 : RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75 €.

Pour les réclamations nécessitant un démontage moteur un deuxième chèque de 75 € pour le démontage d'un moteur 2T et 150 € pour le démontage d'un moteur 4T devront être remis.

Une réclamation doit être déposée :

- Avant le commencement des opérations de vérification pour une réclamation contre la distance annoncée pour un parcours ou pour l'une des clauses figurant au règlement particulier.
- Immédiatement après la fin des opérations de vérification pour une réclamation contre une décision prise par un commissaire technique ou tout ce qui concerne le pesage ou les vérifications et la qualification des concurrents.

Dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats pour une réclamation contre :

- Une décision prise par un officiel de la course.
- Une erreur ou une irrégularité commise au cours de la compétition par un concurrent ou un assistant.
- Le classement d'une course.

Sécurité : Le directeur de course ou le délégué apprécieront en fonction des conditions climatiques du nombre de tours de chauffe nécessaire. En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie) le directeur de course peut autoriser le changement des pneumatiques avant un départ, mais cette opération doit s'effectuer sur la grille de départ. Tout retour au paddock ou dans la zone mécanique sera sanctionné et le pilote sera disqualifié. En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie avec partie terre détremnée) le directeur de course en accord avec le délégué pourra neutraliser la partie terre pour une partie ou la

totalité des essais libres ou l'ensemble des Warm-Up.

Conduite en course :

Il est interdit de couper le parcours, couper la piste (la limite de la piste pouvant être balisée par différents moyens : le marquage au sol de lignes, vibreurs, plots, pneus, changement de revêtement de la piste, rubalise, piquet de balisages, etc)

Un pilote qui rentre au parc pendant la course est considéré comme ayant abandonné et ne peut plus reprendre la compétition.

Un pilote ayant un comportement dangereux au cours d'une épreuve, pourra être sanctionné par le Jury ou le délégué par sanction immédiate.

Il est obligatoire de respecter les drapeaux, notamment les drapeaux jaunes, d'avoir un comportement digne d'un sportif sur la piste et en dehors.

Les faux départs seront sanctionnés et contrôlés par des officiels.

Les pilotages dangereux seront également sanctionnés.

La sanction principale sera un déclassement de 5 places, toutefois les officiels auront le choix de la sanction.

ARTICLE 15 : HORAIRES

Exemple d'une grille d'horaires type sur une épreuve se déroulant sur 1 journée et sur 2 jours.

Chaque Motoclub organisateur établit ses horaires.

Horaires épreuve 1 jour

SAMEDI 9 JUILLET		
16h00 - 19h00	Contrôles administratif + technique	
DIMANCHE 10 JUILLET		
7h00 - 9h35	Contrôles administratif + technique	
8h00 - 8h15	Essais libres Open 1	15 mn
8h20 - 8h35	Essais libres Open 2	15 mn
8h40 - 8h55	Essais libres Open 3	15 mn
9h00 - 9h15	Essais libres Kids	10 mn
9h20 - 9h35	Essais libres Espoirs	15 mn
9h40 - 9h55	Essais chronométrés Open 1	15 mn
10h00 - 10h15	Essais chronométrés Open 2	15 mn
10h20 - 10h35	Essais chronométrés Open 3	15 mn
10h35 - 10h55	ENTRETIEN PISTE - ARROSAGE	10 mn
10h40 - 10h50	BRIEFING PILOTES OBLIGATOIRE (Devant l'accueil)	10 min
10h55 - 11h07	Essais chronométrés Kids	12 mn
11h24 - 11h39	Essais chronométrés Espoirs	15 mn
11h44	Pilotes OPEN PROMO B sur la grille de départ	
11h50 (départ)	Manche 1 OPEN PROMO B	15 mn + 1 tour
12h15 - 12h20	<i>SUPER POLE = 4 meilleurs chronos OPEN : 1 tour arrêté + 1 tour lancé</i>	5 min
12h20 - 13h20	PAUSE REPAS + ENTRETIEN PISTE	
13h25	Pilotes OPEN PROMO A sur la grille de départ	
13h30 (départ)	Manche 1 OPEN PROMO A	15 mn + 1 tour
13h55	Pilotes Kids sur ligne de départ	
14h00 (départ)	Manche 1 Kids	10mn + 1tour
14h15	Pilotes Espoirs sur ligne de départ	
14h20 (départ)	Manche 1 Espoirs	15mn + 1tour
14h45	Pilotes OPEN sur la grille de départ	
14h50 (départ)	Manche 1 OPEN	15 mn + 1 tour
15h10	Pilotes OPEN PROMO B sur la grille de départ	
15h15 (départ)	Manche 2 OPEN PROMO B	15 mn + 1 tour
15h20	Pilotes OPEN PROMO A sur la grille de départ	
15h25 (départ)	Manche 2 OPEN PROMO A	15 mn + 1 tour
15h45-15h55	ENTRETIEN PISTE - ARROSAGE	
15h55	Pilotes Kids sur ligne de départ	
16h00 (départ)	Manche 2 KIDS	10mn + 1tour
16h20	Pilotes Espoirs sur ligne de départ	
16h25 (départ)	Manche 2 ESPOIRS	15mn + 1tour
16h50	Pilotes OPEN sur la grille de départ	
16h55 (départ)	Manche 2 OPEN	15 mn + 1 tour
17h15	Fin des courses	
17h30	REMISE DES PRIX - PODIUMS	
18h00	JURY	

Horaires épreuve 2

Important : se présenter en pré-grille 5 minutes minimum

Horaires	Samedi	Durée
8h00 - 10h00	Contrôles administratif et technique	
10h20 - 10h35	Essais libres OPEN Groupe 3	15 min
10h40 - 10h55	Essais libres OPEN Groupe 2	15 min
11h00 - 11h15	Essais libres OPEN Groupe 1	15 min
11h20 - 11h35	Essais libres N°1 Espoirs	15 min
11h40 - 11h50	Essais libres N°1 KIDS	10 min
12h05	BRIEFING PILOTES	
12h15 - 14h00	Pause repas	
14h00 - 14h15	Essais chronométrés OPEN Groupe 3	15 min
14h20 - 14h35	Essais chronométrés OPEN Groupe 2	15 min
14h40 - 14h55	Essais chronométrés OPEN Groupe 1	15 min
15h00 - 15h15	Essais chronométrés Espoirs	15 min
15h20 - 15h32	Essais libres KIDS	12 min
15h32 - 16h15	Entretien Piste	
16h10 - 16h20	SUPER POLE OPEN	
16h20	<i>Pré-Grille</i>	
16h25 - 16h40	Départ 1ère manche KIDS	10 min + 1 tour
16h40	<i>Pré-Grille</i>	
16h45 - 17h05	Départ 1ère manche Espoirs	15 min + 1 tour
17h05	<i>Pré-Grille</i>	
17h10 - 17h30	Départ 1ère manche PROMO B	15 min + 1 tour
17h30	<i>Pré-Grille</i>	
17h35 - 17h 55	Départ 1ère manche PROMO A	15 min + 1 tour
17h55	<i>Pré-Grille</i>	
18h00 - 18h20	Départ 1ère manche OPEN	15 min + 1 tour

Horaires	Dimanche	Durée
9h40 - 9h50	Warm-up KIDS	10 min
9h55 - 10h05	Warm-up Espoirs	10 min
10h10 - 10h20	Warm-up Promo B	10 min
10h25 - 10h35	Warm-up Promo A	10 min
10h40 - 10h50	Warm-up OPEN	10 min
10h55	<i>Pré-grille Kids</i>	
11h00 - 11h15	Départ 2ème manche Kids	10 min + 1 tour
11h15	<i>Pré-grille Espoirs</i>	
11h 20 - 11h40	Départ 2ème manche Espoirs	15 min + 1 tour
11h40	<i>Pré-grille PROMO B</i>	
11h45 - 12h05	Départ 2ème manche PROMO B	15 min + 1 tour
12h05/13h	Pause Repas	
13h05	<i>Pré-grille PROMO A</i>	
13h10 - 13h30	Départ 2ème manche PROMO A	15 min + 1 tour
13h30	<i>Pré-grille OPEN</i>	
13h35 - 13h55	Départ 2ème manche OPEN	15 min + 1 tour
13h55	<i>Pré-grille KIDS</i>	
14h00 - 14h15	Départ 3ème manche KIDS	10 min + 1 tour
14h15	<i>Pré-grille ESPOIRS</i>	
14h20 - 14h40	Départ 3ème manche Espoirs	15 min + 1 tour
14h40	<i>Pré-grille PROMO B</i>	
14h45 - 15h05	Départ 3ème manche PROMO B	15 min + 1 tour
15h05	<i>Pré-grille PROMO A</i>	
15h10 - 15h30	Départ 3ème manche PROMO A	15 min + 1 tour
15h30	<i>Pré-grille OPEN</i>	
15h35 - 15h50	Départ 3ème manche OPEN	15 min + 1 tour
16h30	<i>Pré-grille SUPER FINALE CJS</i>	
16h35 - 16h50	Départ Super Finale CJS	10 min + 1 tour
17h00	Podiums	
17h30	Tirage tombola	

ARTICLE 16 : FEUILLE DU CONTROLE TECHNIQUE



VERIFICATIONS TECHNIQUES PRELIMINAIRES

COLLEGE TECHNIQUE

Fiche à compléter par le pilote avant les Vérifications Techniques (SM)

Date : _____	Lieu _____	N° de course
CATEGORIE :		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
PILOTE NOM : Prénom(s) : _____		Visa de l'organisation
LICENCE N° : _____		

MOTOCYCLES	1	2
Marque de la machine	_____	_____
N° de Cadre	_____	_____
Cylindrée	cc Nombre de cylindre(s).....	cc Nombre de cylindre(s)
Cycle	2 T <input type="checkbox"/> 4 T <input type="checkbox"/>	2 T <input type="checkbox"/> 4 T <input type="checkbox"/>

Partie à compléter par le Contrôle Technique				Va. Ret	Va. Ret				
Niveau du Son dB/A	1								
	2								
	3								
Silencieux de remplacements									
Réducteur(s)		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>			
EQUIPEMENTS Machine(s)		coupe circuit OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>			coupe circuit OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Protections OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
Numéro du ou des PLOMB(s)		_____			_____		_____		

EQUIPEMENTS Pilote

Casque <input type="checkbox"/>	Gants <input type="checkbox"/>	Vêtements <input type="checkbox"/>	Dorsale <input type="checkbox"/>
Nombre(s)	Lunettes <input type="checkbox"/>	Bottes <input type="checkbox"/>	Pectorale <input type="checkbox"/>

Observations

Signature Responsable Technique

Signature du Pilote

A présenter au contrôle à la 1^{ère} séance d'essai libre

ARTICLE 17 : GUIDE INSCRIPTION ENGAGE-SPORT

Les inscriptions se font sur le site <https://ffm.engage-sports.com/>

- 1) Créer un compte. Pour ceux qui n'ont pas encore de compte, il faut commencer par en créer un.
- 2) Se connecter
- 3) Dans l'onglet gris en haut à droite cliquez sur Compétitions Régionales puis cliquez sur inscriptions et sélectionnez la Ligue Bourgogne Franche Comté
- 4) Cliquez ensuite sur : Supermotard
 - Championnat BFC Supermotard 2024
- 5) Remplissez les données demandées
- 6) Faire la demande de votre numéro de course dans votre catégorie, la validation est automatique
- 7) Une fois votre numéro de course validé, vous avez 20 jours pour vous inscrire à une épreuve (passé ce délai votre numéro ne sera plus valide)
- 8) Cliquez sur l'épreuve à laquelle vous voulez vous inscrire (ou à tout le championnat pour bénéficier de la réduction cliquer sur le bouton vert « s'inscrire à plusieurs épreuves) valable jusqu'au inclus)
- 9) Procéder au paiement
- 10) Une fois le paiement validé vous serez inscrit à l'épreuve
- 11) Vous n'avez plus qu'à attendre que la confirmation d'engagement vous soit envoyée à l'adresse email renseignée sur votre compte engage-sport. (en général quelques jours avant l'épreuve)

PARTENAIRES

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.

ARTICLE 18 : Cas d'une épreuve atypique (cas exceptionnel)

Dans le cas d'une épreuve atypique, certaines parties du règlement pourront être modifiées

ENGAGEMENTS

Pour toutes les catégories le montant de l'inscription sera au tarif unique de 155 € (frais de transpondeurs inclus).

L'ouverture des engagements se fera en différée de celle des autres épreuves. (cette épreuve ne sera pas prise en compte dans le tarif préférentiel à l'année)

Seront prioritaires les pilotes de la ligue BFC s'étant engagé à l'ensemble du championnat, puis ceux ayant participé au plus grand nombre de courses, etc.

De la même manière seront prioritaires les pilotes hors ligue BFC s'étant engagé à l'ensemble du championnat, puis ceux ayant participé au plus grand nombre de courses, etc.

Pourra être ajouté en supplément une série « Elite » hors championnat.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

- Les repose-pieds doivent être OBLIGATOIREMENT protégés (par une matière résistante aux

frottements et non abrasive : en plastique ou téflon. Tout métal étant interdit) celles ci doivent être solidement fixées (scotch, riselants etc non accepté) ainsi que toutes les parties saillantes de la machine, (pour éviter tout contact direct avec la piste) !

CIRCUITS

Se référer à l'article 22 des RTS motocross

e) Nombre maximum de participants

Les circuits non permanents peuvent faire partie du championnat.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Le déroulement des épreuves pourra être modifié, que ce soit au niveau des jours, des horaires, des durées ou nombre d'essais libres et chronométrés, des manches, ou encore des warm-up

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Un règlement spécifique à cette épreuve devra être établi et les pilotes devront en prendre connaissance avant toute inscription. Par le fait de s'engager à une épreuve le pilote reconnait avoir prit connaissance et accepte les règlements dans leurs entières.